



FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

RÈGLES DE SÉCURITÉ EN ÉLEVAGE & MANIPULATION D'EXTINCTEUR

OBJECTIFS

- > Adopter les **bonnes pratiques de prévention** en termes de sécurité en élevage,
- > Être capable de mettre en œuvre les **moyens de lutte contre l'incendie** (règles d'évacuation, mise en sécurité, extinction de feu) en tenant compte de la réglementation.

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice expert dans le domaine de l'élevage et compétences sur la santé-sécurité-DUERP
David Geoffroy, formateur Incendie

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > 23/09/2024
- > INTERFACE ELEVAGE 1219 route de Pau 64410 Vignes
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège

INTERFACE ELEVAGE

📍 1219 route de Pau
64410 VIGNES

🌐 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

👤 Christine MEYMERIT

☎ 06 30 49 54 43

✉ interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

👤 Léa DUFRECHOU

☎ 07 88 72 62 28

✉ formation.interface.elevage@gmail.com

SANTÉ / SÉCURITÉ

PROGRAMME

Santé-Sécurité en élevage porcin : ½ jour

> **La sécurité en élevage porcin en lien avec le DUERP** (document unique d'évaluation des risques professionnels ; agents chimiques – incendie – équipements de travail – manutention manuelles – travaux en hauteur – électricité – nuisances sonores...)

> **Les bonnes pratiques à adopter** sur les risques en élevage

> **Éléments de prévention**, les facteurs de risque

Risque Incendie – Manipulation des extincteurs : ½ jour

> **La prévention du risque incendie**, l'alarme et/ou l'alerte, le fonctionnement des Systèmes de Sécurité Incendie, l'accueil des secours extérieurs, triangle du feu, classes de feu et agents extincteurs, exercice d'extinction : mise en pratique.

> **Bilan de la formation**

Remise d'une attestation de formation à conserver pour valider votre habilitation à manipuler les extincteurs

DURÉE

1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC

SALARIÉS AGRICOLES

PRÉ-REQUIS

AUCUN

PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, QUIZ, EXERCICE EN PETITS GROUPE, ÉCHANGES, MISE EN SITUATION SUR L'EXERCICE DE FEU.

EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT DE FORMATION ET QCM EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE

• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPKO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.